

Domaine	Design
Filière	Bachelor Communication visuelle
Titre du module	Fondamentaux théoriques 3 : option Espace/média
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	23FTHE
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	3 ECTS
Semestre	Semestre 3
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé le module Culture visuelle 1 Fondamentaux théoriques 2
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Culture visuelle 2 : Une réflexion dans le temps long sur le design graphique, à travers des exemples de réalisations graphiques et une approche sémiologique, et de ses enjeux : entretenir son répertoire de formes visuelles et narratives ; savoir présenter et parler de ses projets; développer sa culture visuelle et mettre en perspective son travail.</p> <p>Projets communs à Espace/média et Image/récit</p> <p>Histoire du graphisme 1 : connaître les grands moments et les grands thèmes de l'histoire du design graphique. Sensibilisation des développements des champs professionnels et disciplinaires, dans une perspective d'histoire culturelle.</p> <p>Histoire de l'illustration 1 : Envisager sa production personnelle comme s'inscrivant dans une continuité de l'histoire de l'illustration, de la bande dessinée et du dessin animé. Connaître des grands thèmes et codes du domaine à travers des moments historiques représentatifs.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Culture visuelle 2 : Cours magistral, présentation d'objets graphiques et discussion. Introduction à des formes graphiques canoniques, anciennes ou à la marge.</p> <p>Projets communs à Espace/média et Image/récit</p> <p>Histoire du graphisme 1 : cours magistral et discussions ; approche chronologique. En plus des notions historiques (styles, écoles, grands noms), un rappel sémiologique et sociologique est amené. Les dimensions culturelles, techniques et stylistiques sont prises en compte dans une approche transversale qui comprend la production graphique comme une articulation entre voir et lire, percevoir et décoder.</p> <p>Histoire de l'illustration 1 : À travers divers exemples emblématiques de l'histoire de l'illustration les grands thèmes de la discipline sont abordés dans une approche chronologique.</p>

Modalités d'évaluation et validation	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par le ou les professeurs responsables du module et/ou de l'unité de cours.</p> <p>L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués.</p> <p>La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Les exigences particulières à ce module sont les suivantes :</p> <p>Culture visuelle 2 : Évaluation sous forme de travaux écrits et présentations orales d'un projet de leur choix.</p> <p>Projets communs à Espace/média et Image/récit</p> <p>Histoire du graphisme 1 : évaluation finale sous forme d'examen écrit portant sur l'analyse critique d'une production graphique, selon des modalités explicitées et exercées en cours.</p> <p>Histoire de l'illustration 1 : Les étudiant-e-s sont évalué-e-s sur la présentation d'un travail écrit ainsi que sur l'implication au sein du cours.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant-e a obtenu la note moyenne minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction des enseignant-e-s concerné-e-s dans un délai fixé au calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par le ou la responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués.</p> <p>Répétition : si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus, le module doit être répété entièrement dès que possible.</p>
Enseignants	Lysianne Léchet Hirt, Nathalie Sebayashi, Benjamin Stroun
Nom du responsable du module	Lysianne Léchet Hirt
Descriptif validé le	29.10.2020
Par	Dimitri Broquard, responsable de la filière Communication visuelle de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014